

CILEA MAR DEL PLATA – 6 AOÛT 2004

Discours introductif

William Nahum

Au nom du CILEA je tiens à féliciter les co-organisateurs de cette manifestation consacrée au rôle du professionnel économique comptable dans le développement des petites et moyennes entreprises. Le programme est très riche, la qualité des intervenants très élevée et je suis sûr que ce Xe Séminaire du CILEA sera un grand succès.

J'adresse donc toutes mes félicitations à la Fédération Argentine des Conseils Professionnels en sciences économiques et au Conseil des Professionnels en sciences économiques de la province de Buenos Aires.

Le CILEA, Comité de Integración Latino : Europa America que je préside depuis 2003 a été créé en 1997 et regroupe 24 organisations professionnelles de 19 pays ayant en commun des racines latines (de langue espagnole, portugaise, française, italienne ou roumaine) de chaque côté de l'Atlantique. Son objectif est de défendre un modèle « latin » de profession économique comptable qui se présente comme une alternative au modèle anglo saxon.

Il organise plusieurs séminaires par an : en 2003 se sont tenus des séminaires à Fortaleza (Brésil) sur le thème « L'internationalisation des PME et les défis des agents économiques », à Pointe à Pitre en Guadeloupe sur le thème « PME et financement export », enfin à Bucarest (Roumanie) sur le thème « La profession comptable au troisième millénaire ».

Le CILEA s'engage à diffuser et à promouvoir tant dans les pays de ses adhérents que dans les enceintes internationales ou régionales un certain nombre d'idées directrices :

1. La profession économique-comptable doit s'organiser autour de la sauvegarde de l'intérêt public : le rapport entre le professionnel et son client ne doit pas être abordé comme un rapport bilatéral, mais multilatéral, la prestation ayant un impact sur la collectivité et doit donc prendre en compte l'intérêt général.
2. L'immense majorité des professionnels et de leurs clients est composé de petites structures. La problématique est différente de celle des grandes firmes anglo-saxonnes positionnées en priorité sur l'audit : l'activité de conseil stratégique à la PME devient de plus en plus importante.
3. La formation initiale et continue doit privilégier des connaissances et des compétences multidisciplinaires plutôt qu'une connaissance hyperspécialisée de chaque secteur de l'entreprise.
4. Pour être crédible la profession doit assurer un maximum de fiabilité et de crédibilité dans ses prestations, par un facteur subjectif qui est l'indépendance, et un facteur objectif qui est la fiabilité des documents qu'il élabore. Ceci peut être mis en œuvre par des codes d'éthique et l'harmonisation des normes comptables et d'audit. Il faut également prévoir des modèles permettant d'informer sur les données environnementales et sociales des entreprises (développement durable). Il faut également s'interroger sur la pertinence de proposer aux PME une version « allégée » d'un référentiel comptable destiné aux groupes internationaux cotés plutôt que de leur fournir un modèle plus adapté à leurs besoins.
5. La profession doit mettre en œuvre un dispositif de contrôle qualité efficace.

6. Les nouvelles technologies doivent être prise en compte sous un double aspect : instrument permettant une amélioration de l'efficacité professionnelle d'une part, nouvelles opportunités de conseil d'autre part.
7. La profession doit rechercher une qualification internationale uniforme, avec des standards de formation et de connaissances reconnues au niveau mondial.
8. Enfin il faut travailler afin que le CILEA soit reconnu comme un acteur majeur dans les organismes qui représentent la profession au niveau international.

Ces lignes directrices, véritable charte de la profession économique comptable de langues latines, n'auraient pu voir le jour sans la politique volontariste menée par mes prédécesseurs à la présidence du CILEA. Je tiens à les en remercier et tout particulièrement mon prédécesseur immédiat Don Oscar Montaldo, pour leur engagement en faveur de la profession.

Quand on lit le programme du séminaire on constate que ces directives sont sous-jacentes aux différents panels qui se dérouleront. J'espère que la qualité des interventions et la pertinence des questions que la salle n'hésitera pas, j'en suis sûr, à poser, d'apporter des précisions sur la manière dont ces directives doivent être mises en œuvre chez les professionnels économiques comptables. Je voudrais qu'à l'issue de ce séminaire les professionnels soient pleinement convaincus de la plus value professionnelle qu'apporte l'adhésion aux directives du CILEA et que les chefs d'entreprise sachent qu'ils pourront trouver chez ces professionnels qui adhèrent aux principes du CILEA des services de qualité dans le respect de l'intérêt public.

Je présente de nouveau à la profession économique comptable argentine qui a organisé cette magnifique conférence tous mes vœux de succès pour ce Xe séminaire du CILEA.

Merci.